



Unité d'accueil pour écoliers la Trott'

Annexe au règlement.

Horaire de l'accueil des écoliers:

6h30-9h

11h30-14h

6h30-19h le mercredi

16h10-19h

Nous n'accueillons pas d'écoliers entre 9h et 11h30 car nous sommes fermés et également entre 14h et 16h10 sauf le mercredi et pendant les vacances scolaires où l'horaire est non-stop.

Les repas:

Pour apprécier le dîner, nous ne répondons pas au téléphone entre 12h et 13h mais le répondeur est disponible pour les urgences.

Responsabilité:

Les écoliers qui viennent dîner à la Trott' sont sous **notre** responsabilité pendant la période du repas à savoir dès qu'ils sont à l'intérieur de nos locaux et jusqu'à leur départ pour l'école.

Pour des raisons de **sécurité** de vos enfants, **nous ne les laissons pas quitter nos locaux avant 13h45**, l'école commence à 13h55.

Nous vous demandons de nous informer des dérogations possibles lorsque vos enfants ont des activités scolaires qui nécessitent qu'ils soient à 13h30 à l'école (exemple le bricolage). Si nous ne sommes pas averti, vos enfants partent à 13h45 et nous ne serons pas responsable de leur retard en classe. **Nous vous rappelons que dès qu'ils se déplacent seuls, ils sont sous votre responsabilité, même dans la cour de l'école, dès qu'ils ont quittés nos locaux.**

Nous assurons les trajets entre l'école et la Trott' pour les écoliers d'enfantines et de 1^{ère} et 2^{ème} primaire donc ils sont sous notre **responsabilité**. Nous nous déplaçons en rang par deux donc nous vous demandons de **ne pas donner de parapluie à vos enfants** pour une raison pratique.

Le mercredi et les vacances.

Les enfants qui viennent le mercredi après-midi et pendant les vacances doivent **apporter un sac à dos avec une gourde. Pas de nourriture!**

Ainsi qu'**un chapeau ou une casquette** pour se protéger du soleil.

En cas de mauvais temps, **une veste imperméable est appréciée.**

Nous sortons en balade tous les après-midi.

Changement d'horaire:

Si les horaires scolaires sont modifiés (promenade d'école, spectacle...) vous devez impérativement nous avvertir pour voir si un arrangement est possible. Nous vous rappelons qu'entre les horaires de l'école, nous sommes fermés.

Nous vous demandons de **téléphoner ou de passer à la Trott' pour toute information ; les éducatrices qui viennent chercher les enfants à l'école ne prennent pas d'information.**

Les écoliers doivent apporter **une paire de pantoufles** en début d'année scolaire.

Les parents qui souhaitent que **leurs enfants fassent leurs devoirs** à l'u.a.p.e. nous le signaleront et seront attentifs à ce qu'ils aient **le matériel adéquat (trousse)**. **Les leçons et la lecture ne sont pas possibles à la Trott'car nous n'avons pas de salle fermée.**

Il est préférable que les écoliers n'apportent pas de doudous, de jeux personnels à la Trott'. Nous déclinons toute responsabilité.

D'autre part, les jeux électroniques, les téléphones mobiles et les jouets sonores sont interdits.

Année scolaire 2011-2012